



LA TRIBUNE, ARCHIVES, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Les élus sherbrookoïses ont maintenu hier leur décision de faire passer le tarif des vignettes de stationnement du plateau Sylvie-Daigle de 55 \$ à 100 \$ dès la prochaine session. Cette annonce, survenue la semaine dernière tout juste avant la mise en vente des permis de stationnement, a vivement choqué les étudiants et l'Association des étudiants du Cégep de Sherbrooke (AÉCS).

VIGNETTES DE STATIONNEMENT AU PLATEAU SYLVIE-DAIGLE

Les élus gardent le cap sur la hausse de 45 \$

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La discussion a été vive, mais la décision est maintenue. En atelier de travail, tard hier soir, les élus du conseil municipal de Sherbrooke ont décidé de garder le cap sur leur choix d'augmenter le tarif des vignettes de stationnement du plateau Sylvie-Daigle, utilisé par les étudiants du Cégep de Sherbrooke.

Selon l'attachée de presse au cabinet de la mairie, Sylvie Proulx, une majorité d'élus ont voté en faveur de cette décision. «Il y a eu beaucoup d'argumentation et de discussion», indique-t-elle à propos de ce point qui avait été ajouté à l'ordre du jour à la demande de la conseillère municipale Mariette Fugère. La rencontre se déroulait à huis clos. Mme Proulx souligne qu'il y a eu de «l'hésitation» chez les élus en raison du court délai entre la prise de décision et la vente des vignettes.

Outre le fait que la majorité des vignettes soient déjà vendues, les importants travaux à venir dans ce stationnement ont aussi influencé la décision, de même que les coûts moins élevés qu'ailleurs, selon Mme Proulx.

Rappelons que les élus ont décidé, la semaine dernière, de faire passer le tarif des vignettes de stationnement du plateau Sylvie-Daigle de 55 \$ à 100 \$ dès la prochaine session. Cette décision a été prise lors d'une rencontre en vue de préparer le budget



Bernard Sévigny

qui sera adopté lundi prochain au conseil municipal.

«Cette décision reflète l'orientation prise par la Ville de faire la promotion du développement durable sur son territoire. Nous comprenons que certains usagers du stationnement sont des étudiants qui proviennent de l'extérieur du territoire de la Ville de Sherbrooke et n'ont pas nécessairement accès au service de transport en commun offert par la STS», a commenté par voie de communiqué le maire de Sherbrooke Bernard Sévigny. Le président du comité exécutif, Serge Paquin, a pour sa part fait valoir que la Ville n'avait pas eu suffisamment de temps pour informer la population concernée.



Serge Paquin

«Nous en sommes désolés», indique-t-il.

Cette annonce, survenue tout juste avant la mise en vente des permis de stationnement, a vivement choqué les étudiants et l'Association des étudiants du Cégep de Sherbrooke (AÉCS).

En guise de protestation, ceux-ci ont inondé de courriels la Ville de Sherbrooke et la conseillère municipale Mariette Fugère. Celle-ci préside le comité de développement social et communautaire, qui englobe maintenant l'ancien comité de Sherbrooke, ville étudiante. Mme Fugère espérait, hier soir, faire reporter la mise en application de cette décision. Il a été impossible de lui parler.

Sherbrooke mardi 15 décembre 2009 - La Tribune